



**SERVICES PUBLICS CFE-CGC**  
**15-17 rue Beccaria – 75012 PARIS**

☎ 01.44.70.65.90 e-mail :

[fonctions.publiques@cfecgcfp.org](mailto:fonctions.publiques@cfecgcfp.org)

<http://cfecgcfp.org/>

Paris à la DGAFP, LUNDI 18 septembre 2017

### **Déclaration Liminaire Groupe de Travail DGAFP Qualité de vie au Travail**

En liminaire de cette réunion qui nous rassemble tous pour aborder la qualité et la sécurité au travail dans les trois versants de la Fonction Publique et les Services Publics, la fédération des Services Publics CFE CGC souhaite faire préciser qu'on ne peut nullement parler de la qualité de vie au travail et de la santé et sécurité au travail sans parler du manque des effectifs et du manque de formation.

Aussi et avec légitimité, nous nous interrogeons sur le travail qui va être mené, et nous interrogeons ;

Résolument engagée sur les sujets de la santé au travail et handicap, la Fédération des Services Publics souhaite de véritables outils pour limiter les risques ainsi que de réels moyens pour accompagner la politique de la qualité de vie au travail dans les trois versants de la fonction publique et des services publics, pour tous les personnels quel que soit leur catégorie ou grade (A-B-C), leur administration de tutelle, et quel que soit leur statut actif, administratif, technique.

Aussi, les Services Publics CFE CGC demande une nécessaire lisibilité pour mettre en place le droit à la déconnexion, prendre en compte la charge de travail et les réorganisations (tel que le big band territorial ou les fusions/absorptions des services) au regard des effectifs en diminution dans les trois versants de la Fonction Publique et nous rappelons l'utilité de mesures de prévention et régulation du travail en prenant en compte la lourdeur de la charge.

Aussi aujourd'hui avec le « bashing fonctionnaire », il est important de redonner du sens et de la valeur au travail mené par l'ensemble des agents avec une importante reconnaissance et des espaces de discussion concrets autour du travail, de ses réorganisations.

Par ailleurs, concernant le télétravail, il nous paraît primordial de prévoir et d'organiser collectivement la mise en place du télétravail pour éviter tout refus « arbitraire » qui puisse engendrer des inégalités de traitement entre les différents versants de la fonction publique et des agents. A cet égard nous dénonçons le manque d'ambition et de politique dynamisante sur ce sujet.

La Fédération des Services Publics CFE CGC indique la nécessité de protéger l'encadrement et les cadres afin qu'ils ne soient nullement victimes des conséquences d'une politique de QVT.

Aussi, il est indispensable que soit priorisé la mise en œuvre d'une véritable politique visant à soutenir le médecin de prévention et de l'accompagner de moyens ad hoc (nombre ETP, et répartition dans les territoires).

Au regard de l'actualité et principalement des attentats depuis 2015, la CFE CGC a demandé la mise en place d'un groupe de travail permettant de prendre en compte les chocs post

traumatiques liés aux évènements, avec la mise en œuvre d'outil permettant de prendre en compte la dangerosité de tout agent de la Fonction Publique et aux services des concitoyens.

Pour terminer, nous demandons une véritable prise en compte de la prévention du syndrome d'épuisement professionnel, et la prise en compte du handicap psychique avec des vrais moyens au FIPHFP.

La CFE CGC regrette que les outils prévus par la loi Fillon avec la BIEPS et les BRIEPS n'ont pas fait de bilan pour faciliter les passerelles interministérielles et donner du sens au dispositif.

Nous vous remercions de votre attention.